

<https://ricochets.cc/Free-Louna-Des-nouvelles-de-l-affaire-de-Louna-meuf-trans-anar-incarceree-dans-le-cadre-de-la-lutte-contre-l-A69-8135.html>



Free Louna ! Des nouvelles de l'affaire de Louna, meuf trans anar incarcérée dans le cadre de la lutte contre l'A69



- Les Articles -

Date de mise en ligne : vendredi 24 janvier 2025

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Free Louna ! Des nouvelles de l'affaire de Louna, meuf trans anar incarcérée dans le cadre de la lutte contre l'A69

Cela fait désormais plus de 3 mois que Louna, meuf trans anarchiste en lutte contre l'A69, est maintenue en détention provisoire au sein de la maison d'arrêt pour hommes de Tarbes, à l'isolement. Malgré cet enfermement qui commence à durer et les conditions d'une incarcération à l'isolement, elle garde le moral, et nous on garde la rage de la savoir enfermée. Louna est accusée d'avoir incendié un engin de chantier destiné à la construction de l'A69, projet d'autoroute aussi bien inutile que mortifère, entre Castres et Toulouse. Les demandes de libération, notamment sous contrôle judiciaire ou bracelet électronique, ont été refusées à ce jour.

On revient ici sur les raisons de son incarcération, avec les éléments qu'on a recueillis suite aux autres GAV et lors d'une audience publique, ou avec ce qu'on en interprète, mais aussi sur les moyens de la soutenir. La prochaine échéance importante pour la libération de Louna arrive mi- février : le juge des libertés et de la détention devra statuer sur un renouvellement ou non de la détention provisoire. Diffusons largement le slogan « Free Louna », demandons sa libération et que crèvent les taules, la répression, et la transphobie d'État !

Les éléments de l'enquête

La nuit du 4 au 5 mai 2024, un engin de chantier a été incendié non loin du tracé de l'A69. D'après les enquêteurs, des images de vidéosurveillance sur place montrent deux personnes mettre le feu à une pelleuse, puis l'une d'entre elle être victime d'un retour de flamme. Or, cette même nuit, une personne a été admise aux urgences dans un des hôpitaux les plus proches du lieu de l'incendie, présentant des blessures qui pourraient être compatibles avec l'accident filmé. Il s'agit ici de Louna, effectivement hospitalisée cette nuit-là.

D'après les images de vidéosurveillance de l'hôpital, trois personnes semblaient l'accompagner. Les enquêteurs ont repéré la voiture dans laquelle Louna serait arrivée en compagnie de ces trois personnes, ils en ont relevé la plaque d'immatriculation et donc l'identité de son.a propriétaire. De plus, Louna a indiqué un numéro de téléphone d'un.e proche dans un formulaire des urgences, numéro que les flics semblent avoir attribué à un.e des accompagnateurs.rices. Des keufs sont également venus saisir ses vêtements durant son hospitalisation, et ont trouvé de l'ADN sur un short ainsi que sur un masque covid contenu dans une poche. Cet ADN a été attribué à une des personnes suspectée d'avoir accompagné Louna à l'hôpital. Lors de leur passage, les flics ont aussi pris des photos des accompagnateur.rices, de meilleure qualité que les images de vidéosurveillance car prises avec un smartphone. C'était probablement pour tenter ensuite de faire de la reconnaissance faciale, par exemple en comparant avec les photos du TAJ [\[1\]](#) ou les photos de militant.es de l'A69 issues de leur fichage incessant. Après deux jours d'hospitalisation, Louna a décidé de partir d'elle-même.

Sur la base de ces éléments, quatre personnes ont été arrêtées mi-octobre : Louna, deux personnes soupçonnées de faire partie des accompagnateurs.rices, et le.a propriétaire de la voiture. Les gardes à vue ont duré jusqu'à 94 heures, les interrogatoires se sont enchaînés. Les enquêteurs ont également profité de cette garde à vue pour récupérer l'ADN de Louna sur un gobelet qu'elle a utilisé, en plus de l'avoir probablement déjà chopé sur ses vêtements à l'hôpital. Ils déclarent que cette même ADN a été retrouvée sur un masque covid resté sur le lieu de l'incendie. Suite à cela, Louna a été mise en examen dans le cadre de cette instruction et les trois autres personnes ont été relâchées. Les chefs d'inculpation retenus sont la destruction d'une pelleuse par une substance explosive et la participation à une association de malfaiteur en vue d'une destruction par voie dangereuse.

Mi-novembre, les enquêteurs ont procédé à une nouvelle perquisition et interpellation au domicile d'un.e militant.e,

toujours à la recherche d'au moins un.e des accompagnateur.rices de l'hôpital. Ils ont fouillé son appartement à la recherche d'un arrosoir, car les vidéosurveillances de l'hôpital montreraient une personne qui sort de la voiture avec un arrosoir (planquez vos arrosoirs haha). A priori, les keufs auraient visé cette personne par reconnaissance faciale, car elle serait connue par les services de police pour son activisme dans les milieux écolos de sa ville. Iel aussi a été relâché.e sans suites à ce jour.

Parmi les autres techniques que les keufs ont dit avoir utilisé ou que l'on suppose, ils auraient mis un.e ou plusieurs des suspect.es sur écoute pour les appels et SMS en clair et auraient suivi les déplacements d'un.e ou plusieurs personnes par bornage de son / leurs téléphones portables. Ils semblent aussi avoir demandé des relevés bancaires (y compris de proches des suspect.es), et puisqu'ils le font presque systématiquement, on peut imaginer qu'ils ont demandé les fadettes [2] du / des numéros qu'ils ont attribué à un.e / des suspect.es. Enfin, des parents de certain.es suspect.es ont été convoqué.es en audition pendant la garde à vue, dans le cas où iels avaient été désigné.es comme proche à prévenir par les gardé.es à vue.

Une autre enquête d'instruction a été ouverte mi-décembre dernier, avec la mise en garde à vue de trois personnes sur des interpellations ciblées allant jusqu'à 36h. L'enquête concernait plusieurs incendies d'engins de chantier, et les personnes interpellées ont été relâchées sans suite. Vu les nombreux incendies attribués aux militant.es contre l'A69, il y a très probablement encore d'autres instructions en cours sur d'autres faits. Pour se protéger collectivement contre la répression, il nous semble important de continuer de se former et se mettre à jour sur les techniques des keufs et les pratiques de défense collective :

Petit manuel de défense collective <https://infokiosques.net/spip.php?article1788>

Affaire « Lafarge » moyens d'enquêtes <https://infokiosques.net/spip.php?article2042>

Les chouettes hiboux face la répression <https://infokiosques.net/spip.php?article1706>

Site No trace project : <https://www.noTRACE.how/fr/>

Comment apporter du soutien

Louna est en taule depuis trois mois, à l'isolement dans une maison d'arrêt pour hommes, comme c'est courant pour les meufs trans incarcérées [3]. Elle a quelques visites, mais ses proches habitent à plusieurs centaines de kilomètres de Tarbes. Elle reçoit également de nombreuses lettres de soutien qui lui font toujours très chaud au coeur. Pour obtenir les informations pour lui écrire, vous pouvez envoyer un mail à soutien-louna chez riseup.net, car elle ne souhaite pas diffuser publiquement son état civil et numéro d'écrou.

Louna subit la répression d'un système judiciaire transphobe, qui protège les intérêts capitalistes des promoteurs de l'A69, projet d'autoroute dont l'aspect dévastateur est largement documenté [4]. Les magistrats lui reprochent également de ne pas être assez insérée socialement, motif que cette justice classiste trouve suffisant pour placer quelqu'un.e en détention provisoire plutôt que sous contrôle judiciaire. On invite toutes les militant.es anticapitalistes, queer, écolo etc, à demander sa libération immédiate et partager très largement le mot : « Free Louna ! » Vous pouvez repartager ce communiqué ainsi que celui de novembre (<https://soutienlouna.noblogs.org/post/category/infos/>), les imprimer et les diffuser dans les lieux militants de votre ville, lors de manif, faire des prises de paroles lors d'événements, créer des banderoles... Vous pouvez également imprimer et sticker partout ce stickers Free Louna (<https://soutienlouna.noblogs.org/comment-soutenir/>) et en créer d'autres.

De manière générale, n'hésitez pas à prendre l'initiative de toute action de soutien qui vous parle. Nous rassemblons sur ce site toutes les informations liées à la situation de Louna : <https://soutienlouna.noblogs.org/>. Vous pouvez mettre le lien sur les tracts, stickers, publications que vous diffusez et nous écrire suite à une action de soutien pour qu'on la partage sur le site si vous le souhaitez.

Enfin, vous pouvez apporter du soutien financier. Il y a déjà eu plusieurs événements de soutien à Louna (un énorme merci !!), grâce auxquels nous pouvons faire face aux frais de son incarcération pour le moment. Vous pouvez continuer d'en organiser, notamment si son incarcération se prolonge, ou également donner sur la cagnotte de l'antirep de l'A69, qui soutient Louna mais aussi de la centaine de procès en cours de militant.es de cette lutte, qui subissent une énorme répression :

<https://www.helloasso.com/associations/alerte-planete/collectes/a69-solidarite-face-aux-proces/>

Merci infiniment pour toute la solidarité qui est exprimée envers Louna, ça fait chaud au coeur ! Vous êtes incroyables !

On finit par quelques mots de Louna :

« Pour toutes les lettres de soutien à Louna, déjà merci pour la force <3 Y a une part de réconfort de voir autant de soutien entre mes mains. Comme dit une des lettres « les murs sont épais, mais la solidarité puissante ! » Tous ces petits et grands dessins, ces poèmes, ces anecdotes, ces mots d'amour, de tendresse, de rage, des câlins, des accolades, des clins d'oeil... On est là ! Un merci particulier aux soeurs trans, on se sait, force !

Merci pour les soirées de soutien, les cantines et tout le reste.

Une pensée à ceux qui se détachent ici et ailleurs, on est ensemble <3 Force à ceux qui construisent, qui soignent, qui restent <3

Amour et Rage

TranS RightS »

Free Louna !

No Macadam !

Crève la taule !

Collectif de soutien à Louna

soutien-louna chez riseup.net

<https://soutienlouna.noblogs.org/>

[1] Le Traitement des Antécédents Judiciaires (TAJ) est un fichier de police judiciaire recensant des informations relatives aux victimes d'infractions et aux personnes mises en cause et prévenues dans le cadre d'enquêtes pénales. Outre l'infraction en cause, il contient des données en lien avec l'identité des personnes, mises en cause et victimes, notamment les informations sur leur état civil, leur adresse, leur profession ainsi que leur photographie.

[2] Les factures détaillées (Fadettes) contiennent les métadonnées des échanges, sans leur contenu. Elles mentionnent notamment les numéros, dates, heures et durées de communication. Plus d'infos ici : <https://infokiosques.net/spip.php?article1975> .

[3] <https://blogs.mediapart.fr/observatoire-international-des-prisons-section-francaise/blog/120117/personnes-trans-incarcerees-isolement-et-humiliations> ou <https://oip.org/analyse/femmes-trans-en-prison-ostracisees-et-discriminees/>

[4] <https://www.francetvinfo.fr/economie/transports/enquete-conflit-d-interet-opacite-financiere-dans-les-coulisses-du-projet-controverse-de-l-a69-649-5839.html>
<https://reporterre.net/A69-Toulouse-Castres-un-avis-negatif-du-Rapporteur-public-relance-le-debat-sur-le-projet>